

organise en convention avec les centres de gestion du Doubs, du Jura et de la

Haute-Saône un concours d' Auxiliaire de  
puériculture territorial  
de 1<sup>ère</sup> classe

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

Le Concours sur titre avec épreuves est ouvert aux titulaires de l'un des diplômes suivants :

- ✓ certificat d'auxiliaire de puériculture,
- ✓ certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture,
- ✓ diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture.

Il est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

**NOMBRE DE POSTES OUVERTS : 21 postes**

**EPREUVE D'ADMISSION :** Elle se déroulera à partir du 2 mars 2009.

**PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS ET INSCRIPTION :**

<p><b><u>Sur place, par courrier et sur Internet</u></b></p> <p><b>ATTENTION</b> : Aucune inscription ne sera prise par téléphone</p> <p>Toute demande écrite doit être accompagnée d'une enveloppe grand format, affranchie à 1,33 € pour l'envoi du dossier d'inscription.</p>	<p><b>du lundi 13 octobre au vendredi 14 novembre 2008 inclus</b></p> <p>Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00</p> <p>Adresse : 29 boulevard Anatole France, BP 322 90006 BELFORT CEDEX</p> <p><b>Site Internet : <a href="http://www.cdg90.fr">www.cdg90.fr</a></b></p>
--	---

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :** **mardi 25 novembre 2008** : par courrier cachet de la poste faisant foi, sur place : avant 17 heures